

REPUBLIQUE FRANCAISE**PROCES VERBAL**

MINISTERE DE L'INTERIEUR

DIRECTION GENERALE  
DE LA POLICE NATIONALEDIRECTION CENTRALE  
DE LA POLICE JUDICIAIREDIVISION NATIONALE  
ANTI-TERRORISTE

n°144/27

**AFFAIRE:**

C/ X...

Assassinat en relation avec une  
entreprise terroriste.**OBJET**Annexe d'une correspondance  
relative à la remise des deux tube  
lance-missiles à l'ex capitaine Paul  
BARRIL ainsi que d'un extrait du  
livre de celui-ci.L'an deux mille  
Le dix marsNOUS, Pierre PAYEBIEN commandant de police  
à la division nationale anti-terroriste  
de la Direction Centrale de la Police Judiciaire

Officier de Police Judiciaire en résidence à PARIS, -----  
 --- Etant au service,-----  
 --- Poursuivant l'exécution de la commission rogatoire délivrée le 29 septembre 1999 par madame Laurence LE VERT, Premier juge d'instruction au tribunal de grande instance de PARIS, substituant monsieur Jean-Louis BRUGUIERE, Premier vice-président chargé de l'instruction, empêché, relative à l'information numéro 1341 suivie contre X... du chef d'assassinat en relation avec une entreprise terroriste,-----  
 --- Pour faire suite à notre procès-verbal numéro 144/ 17 en date du 14 décembre 1999 concernant la remise de la copie d'un extrait de courrier , page 22, relatant la venue en France le 9 mai 1994 du lieutenant-colonel Ephrem RWABALINDA qui aurait remis à cette occasion au général Jean-Pierre HUCHON, des photographies des deux tubes lance-missiles trouvés par la population sur la colline de Masaka,-----  
 --- Disons que ce jour, ce même correspondant désirant garder l'anonymat pour des raisons de sécurité, nous remet une lettre manuscrite de 36 pages cotées par son scripteur.-----  
 --- Cette lettre, non datée intitulée "**Lettre ouverte à Monsieur le Président du Parlement français**" aurait été rédigée selon l'auteur de la remise par le chef des services de renseignements militaires rwandais Aloys NTIWIRAGABO, en exil dans un lieu qui ne peut nous être actuellement révélé pour d'évidentes raisons, celui-ci étant également recherché par des membres du "F.P.R" pour procéder à son élimination physique.-----  
 --- Néanmoins, monsieur Aloys NTIWIRAGABO nous a fait connaître que si toutes garanties concernant sa sécurité et son transfert lui était assurée, il pourrait venir témoigner sur le contenu de ses écrits.-----  
 --- D'autre part, à la lecture des feuillets de ce courrier, constatons qu'à la page 23 , il est fait état au paragraphe d : "*Plus tard les deux lance missiles ont été remis au capitaine Paul BARRIL dit des services de l'Elysée avec la boîte noire du Falcon 50 présidentiel abattu et des bandes d'enregistrement de la tour de contrôle de l'aéroport de Kanombé au 6 avril 1994.*"-----  
 --- Mentionnons que cette confirmation figure dans le livre de l'ex capitaine Paul BARRIL, intitulé "Guerres secrètes à L'Elysée" à la page 177 sous les termes suivants: "*Plus tard, avec l'aide de militaires fidèles, j'ai récupéré les lanceurs des deux missiles meurtriers, trouvés aux alentours d'une zone surveillée par l'armée belge. J'ai aussi réuni quatre-vingt témoignages, directs et précis, avec les enregistrements vidéo de personnes qui virent le départ des missiles et leurs impacts sur la carlingue de l'avion présidentiel. J'ai aussi les plans de lieux avec l'emplacement présumé des tireurs. Avec l'aide de mes avocats, j'ai saisi le secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies. Je lui ai demandé par écrit, d'être immédiatement entendu. Au nom du secrétaire général, l'un de ses collaborateurs m'a renvoyé sur l'aviation civile, au Canada. Sitôt dit, sitôt fait. J'ai écrit. Aucune réponse.*"-----

D267

Annexe au procès-verbal 144/ 27 2ème feuillet

--- Annexons au présent l'original de la correspondance manuscrite ci-dessus citée composée de 18 feuillets cotés 1 à 36, ainsi que la page 177 du livre "Guerres secrètes à L'Elysée" de monsieur **Paul BARRIL**.-----

---- Dont procès-verbal.-----

Le commandant de police

